

Pétrole

de contrôler les prix et les salaires, c'est le consommateur qui en souffrira.

En deuxième lieu, les grandes possibilités que représentent nos ressources, en particulier en énergie et en eau, sont compromises dès que des contrôles gouvernementaux sont mis en place. Nous savons que le gouvernement s'est aliéné l'Ouest et essaie de nous ramener aux temps de la colonie, dont nous sortons à peine.

En dernier lieu, le bill ne garantit pas le principe de la consultation. Nous n'avons pas, comme il y a 35 ou 40 ans, le temps de passer par toutes les longues étapes nécessaires pour inscrire ces choses dans les statuts. Cependant, si le bill contenait un article prévoyant que le gouvernement doit tenir des consultations et que les décrets peuvent tenir lieu de législation statutaire de son action, je crois que nous pourrions l'appuyer. Je propose que le bill soit renvoyé aux rédacteurs avant qu'on demande à la Chambre d'accepter un changement aussi important dans les pratiques constitutionnelles de notre pays.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le bill C-32, qui sera appelé la loi sur l'administration du pétrole, comporte certains aspects que les membres du Nouveau parti démocratique appuient et que nous avons été les premiers à proposer à la Chambre. Il en comporte également d'autres qui nous inspirent de sérieuses réserves.

Permettez-moi d'abord de parler des aspects du bill que nous approuvons. Le bill donne force de loi à deux politiques que le Nouveau parti démocratique presse le gouvernement d'appliquer depuis au moins deux ans. La première est l'établissement d'un système de double prix pour le pétrole qui maintiendrait les prix canadiens au-dessous du prix mondial et qui imposerait une taxe à l'exportation ou redevance tarifaire, de façon à diriger vers le Trésor public la différence entre le prix intérieur et le prix mondial. A notre avis, cet argent pourrait servir à compenser les prix plus élevés que doivent payer les Canadiens à l'est de la vallée de l'Outaouais pour le pétrole importé, et j'espère qu'une partie de ces recettes seront aussi utilisées par le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces productrices pour exploiter, au moyen d'une entente conjointe quelconque, de nouvelles sources de pétrole sous régime publique.

Nous approuvons un deuxième aspect du bill qui tend à établir un seul prix pour le pétrole auquel viennent s'ajouter bien entendu, des frais de transport et de manutention, de sorte que tous les Canadiens puissent bénéficier également de nos ressources pétrolières. Notre parti voit ces dispositions d'un bon œil; par contre, nous éprouvons de vives inquiétudes à l'égard de la méthode d'indemnisation au cartel du pétrole comme aussi des prix accrus qui seront versés à l'avenir aux compagnies de gaz, d'après ce que laisse entendre le ministre.

Nous pourrions discuter ces questions à fond quand, du moins je l'espère, le bill sera renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics et lorsqu'il reviendra à la Chambre à l'étape du rapport et à celle de la troisième lecture. D'autre part, il me semble que nous devrions étudier la question beaucoup plus étendue d'une politique nationale du pétrole dans le cadre d'une politique énergétique d'ensemble pour le Canada.

Point n'est besoin, j'imagine, de rappeler aux députés combien notre développement futur, notre survivance, dépendent de l'énergie. Napoléon aurait dit: Il faut nourrir la troupe pour qu'elle marche. On ne saurait douter que le progrès d'un pays industriel, comme sa détérioration, est

[M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain).]

proportionné à la disponibilité de ses approvisionnements en énergie. Sans approvisionnement suffisant le niveau de vie au Canada pourrait reculer à celui du siècle dernier. Nous devons donc nous demander ceci: Avons-nous une politique énergétique nationale? Avons-nous une politique nationale du pétrole et du gaz. Si oui, quelles sont-elles? A mon avis, le peuple canadien n'a pas de politique nationale du pétrole. Ce que nous avons, c'est une politique du pétrole imposée aux gouvernements canadiens successifs par les grandes sociétés pétrolières dont la plupart ont leur siège social aux États-Unis.

J'ai trouvé très intéressant le discours qu'a prononcé au Sierra Club d'Ontario M. Robert Macaulay, ancien ministre du cabinet ontarien qui a représenté le gouvernement de l'Ontario auprès de l'Office national de l'énergie et qui a occupé le poste d'avocat-conseil auprès de l'office ontarien de l'énergie. Voici un passage du discours de M. Macaulay:

Les Canadiens font face à un grave problème énergétique—c'est une question de vie ou de mort, pour ainsi dire. L'Amérique du Nord s'est nourrie d'illusions. Depuis 10 ou 20 ans, le gouvernement canadien erre sans direction aucune dans le domaine de l'énergie.

Le cartel nord-américain de l'énergie l'a rendu apathique. Personne ne conteste, ce qui d'ailleurs est de notoriété publique, que l'industrie a exercé une influence marquante sur la politique du gouvernement face à l'indifférence publique.

C'est une très grave accusation de la part d'un homme qui connaît très bien la situation énergétique au Canada ainsi que les activités du cartel du pétrole. Le gouvernement doit dire franchement aux Canadiens que nos réserves de pétrole et de gaz s'épuisent rapidement. On estime qu'il nous reste assez de pétrole pour neuf ans, au rythme actuel de progression de la consommation. Les gisements pétrolières ordinaires de l'Ouest ont déjà dépassé leur maximum de rendement et on peut s'attendre à une diminution graduelle. A moins de réduire la consommation ou de restreindre considérablement nos exportations, nous pourrions manquer de un million de barils par jour au cours des cinq ou six prochaines années.

Nous devons nous demander comment nous en sommes arrivés là. C'est parce que le gouvernement et l'Office national de l'énergie acceptent depuis des années les chiffres fournis par l'industrie pétrolière quant à nos réserves de pétrole et de gaz. Les Canadiens ont été trompés à ce sujet. Les sociétés pétrolières américaines établies au Canada ont suamment garanti aux gouvernements successifs qu'il y avait une réserve suffisante de pétrole et de gaz. Elles ont donc pu exporter ainsi aux États-Unis des quantités de fuels fossiles nettement supérieures à ce que le Canada pouvait se permettre de perdre.

• (1640)

Le fait que nous attendions toujours le rapport de l'Office national de l'énergie sur les réserves d'hydrocarbures au Canada est significatif. Pour constater combien de notre politique pétrolière est absurde, il suffit d'examiner les chiffres que le gouvernement a présentés au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics l'autre jour. Ces chiffres portent sur la période de 12 mois terminée le 30 juin 1974. Au cours de cette période, notre production moyenne a été estimée à 2,008,000 barils par jour dont 1,206,000 ont été exportés. Nous avons consommé au Canada 1,751,000 barils par jour. Pour combler le déficit résultant de ces exportations considérables, nous avons importé 949,000 barils par jour. D'après ces chiffres, il est évident que le Canada a exporté 60 p. 100 de sa